



"L'enseignement supérieur est un domaine politique relativement récent au Luxembourg. Il s'agit là, néanmoins, d'un domaine d'action publique d'une importance sans cesse croissante. Le Luxembourg doit se positionner sur la carte académique de la Grande région et de l'Europe. Pour l'enseignement supérieur, le budget 2001 prévoit en tout un milliard et demi de francs, soit 17,19 pour cent de plus qu'en 2000, une année pour laquelle les crédits avaient déjà progressé 15,96 pour cent. Nos dépenses actuelles pour l'enseignement supérieur dépassent de plus d'un demi-milliard leur niveau d'il y a encore deux ans.

Les 20 et 21 juin prochain se tiendra au Luxembourg la première conférence pour la création de la "European University Foundation Campus Europa". Des universités de toute l'Europe participeront à cette institution, dont le siège sera au Luxembourg. En collaboration avec l'université de Kaiserslautern, nous sommes en train d'élaborer le projet d'une Euro-Université virtuelle. Cette université virtuelle réunira des universités de la Grande région. Les étudiants inscrits auprès d'une université de la Grande région pourront s'inscrire parallèlement dans cette université virtuelle.

Nous verrons aussi la création de la "Luxembourg School of Finance", grâce à une coopération entre l'ABBL et le Ministère de l'Enseignement supérieur. La "London City University" a été retenue comme partenaire pour la conception des modules de formation et de recherche.

La loi sur l'enseignement supérieur de 1996 sera reformulée. Nous voulons créer une structure uniforme, qui englobera les différentes institutions actuelles. La création de véritables facultés est prévue. Une faculté de droit et d'économie, une faculté des sciences et des technologies, une faculté de littérature et de sciences humaines et une faculté des sciences éducatives verront le jour, et dans l'environnement desquelles pourront graviter divers instituts spécialisés. La "Luxembourg School of Finance", par exemple, sera adjointe à la faculté de droit et d'économie. Les préparatifs pour la création de la "Luxembourg School of Advanced Information Technology", qui sera adjointe à la faculté des sciences et des technologies, ont commencé.

La recherche deviendra une partie intégrante de la politique de promotion du Luxembourg comme terre d'investissement. Le budget de la recherche de l'État représente aujourd'hui 0,17 pour cent de notre PIB. Si nous voulons rester à la hauteur, nous devons mettre à disposition de la recherche davantage de moyens financiers publics. Les programmes de recherche pluriannuels en cours ou en préparation ont des retombées concrètes pour notre économie nationale. La coopération scientifique et technologique internationale est très importante. Nous avons conclu un accord de coopération avec "l'Agence spatiale européenne". Le Luxembourg deviendra prochainement membre de la "Conférence européenne de biologie moléculaire". Le Fonds de recherche national est en train d'entreprendre les démarches nécessaires pour devenir membre de la "Fondation européenne des sciences".